



Centre Communal d'Action Sociale



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-269501466-20230612-DEL_230612_01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet. 28/06/2023

Affichage 28/06/2023

Pour le Président du CCAS par délégation Tony MARTINS Directeur



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni le 12 juin à la mairie à 19 heures, sous la présidence de Françoise LESCOET, Vice-Présidente du C.C.A.S.,

PRÉSENTS : Laurence MARINIER, Frédéric MOREIRA, Cédric BEN AMMAR, Morteza NOZARIAN, Benjamin BENSOUSSAN, Joël ROMAN.

EXCUSÉS : Laurent LINQUETTE, Marie-Claude CLAIN, Béatrice PRIEZ, Pascale SAVARY, Jean-Luc SAVARY, Hugues GOB.

OBJET : FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT - ENERGIE

VU le code de l'action sociale et des familles ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, et notamment son article 65 ;

VU le rapport de Françoise LESCOET, rappelant que le Fonds de Solidarité Logement - énergie (FSL) est un fonds d'aide à l'accès au logement, au paiement des dettes de loyer, ainsi qu'aux impayés d'énergie, d'eau et de téléphone ;

CONSIDÉRANT que dans le Val d'Oise, la gestion administrative, financière et comptable a été confiée par le département à la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre d'une convention en date du 27 avril 2005 ;

CONSIDÉRANT l'intérêt social du dispositif mis en place par le département en complément de l'action générale de prévention du CCAS ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la participation au dispositif pour 2023 et la reconduction de la subvention à hauteur de 3 000 euros ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les actes correspondants ;

DIT que les crédits sont inscrits au budget CCAS principal sur le compte 16300-428-657381.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le mercredi 28 juin 2023

Pour le Président du CCAS,
par délégation



Françoise LESCOET
Vice-Présidente